

Mardi du quai Voltaire – 30 novembre 2021

Coopératives agricoles : évolution ou révolution ?

Résumé

Animé par le journaliste Ivar Couderc et introduit par Florence Pradier (E91, directrice générale de la Coopération agricole), le débat a été centré sur la gouvernance des coopératives et les questions du pouvoir et de la participation des adhérents. Le principal enjeu des coopératives est en effet la participation effective des adhérents aux décisions, au point que la taille critique d'une coopérative peut être, selon Jean-Charles Deschamps (président de Natup), celle qui assure cette adhésion. Si les agriculteurs doivent se former et s'impliquer pour ne pas abandonner la coopérative aux seuls administratifs, il reste impératif, selon J-C Deschamps et Thierry Blandinières (directeur général d'InVivo), de veiller à la rencontre des responsables de la coopérative et des adhérents sur le terrain.

La transition écologique et les questions sociétales exigent de la part des coopératives un accompagnement technique des agriculteurs. Selon T. Blandinières, la transition sera permise par la technologie (agriculture de précision, utilisation parcimonieuse des intrants, etc.) et l'amélioration des sols, puits de carbone. La vente de produits phytosanitaires s'est déjà ressentie de sa séparation d'avec le conseil (loi Egalim I, 2018), indique J-C Deschamps. En tout état de cause, les agricultrices Anne-Cécile Suzanne (Orne) et Laure Figueure-Bidaud (Eure) insistent sur le fait que les choix technologiques doivent demeurer du ressort des agriculteurs eux-mêmes.

A la question de savoir si productivité et durabilité étaient conciliables, T. Blandinières a répondu par l'affirmative. Mais au-delà du plan stratégique d'InVivo qu'il a mis en avant pour étayer son affirmation, A-C Suzanne souligne que c'est sur le terrain, aux côtés des adhérents, que les coopératives doivent œuvrer à la rentabilité de techniques plus durables.

La « ferme France », à laquelle s'identifie InVivo (qui en représenterait la moitié), est appelée à jouer sur le marché des *commodities* (marchandises) car l'agriculture bio et les circuits courts ne répondront pas à la demande à eux seuls, affirme T. Blandinières. Selon les J-C Deschamps et T. Blandinières, en général

les coopératives agricoles sont condamnées à grandir pour ne pas être écrasées par les grands acteurs du négoce international et ne pas être mangées par l'étranger. Mais, alors que grandir accroît le défi de maintenir le lien avec le territoire de la coopérative, quelques coopératives ont su garder leur taille moyenne en se spécialisant sur des produits à haute valeur ajoutée et des appellations d'origine, comme la coopérative Isigny Ste Mère de Normandie ou les « fruitières » du Comté.

Paris, le 15 décembre 2021